



## Lutte contre le varroa

Depuis plusieurs années, vous disposez d'un réseau sentinelle varroa en Bretagne. Il permet d'avoir des repères sur la pression varroa tout au long de l'année

Des apiculteurs volontaires s'engagent dans ce réseau. Le comptage est réalisé plusieurs fois par an. Le comptage porte sur 5 ruches par rucher. Le comptage est réalisé par une méthode relativement simple : dépôt de langes graissés puis comptage des varroa tombés. Afin d'établir des comparaisons, le résultat est exprimé en nombre de varroa / ruche / jour.



Si vous souhaitez participer à ce réseau, n'hésitez pas à nous contacter.

## AGENDA



**Fin juin**

### Réseau sentinelle varroa

2ème comptage sur les ruchers sentinelle

**05-06-07 juillet 2021**

### Formation

2ème partie de la session de formation 2021 de Techniciens Sanitaires Apicoles (TSA) en Bretagne

## NOUVEAUTÉ



La carte des services apicole de GDS Bretagne est disponible en ligne

Consultez-la sur  
[www.gds-bretagne.fr](http://www.gds-bretagne.fr)

## Les résultats du 1<sup>er</sup> comptage de printemps varroa

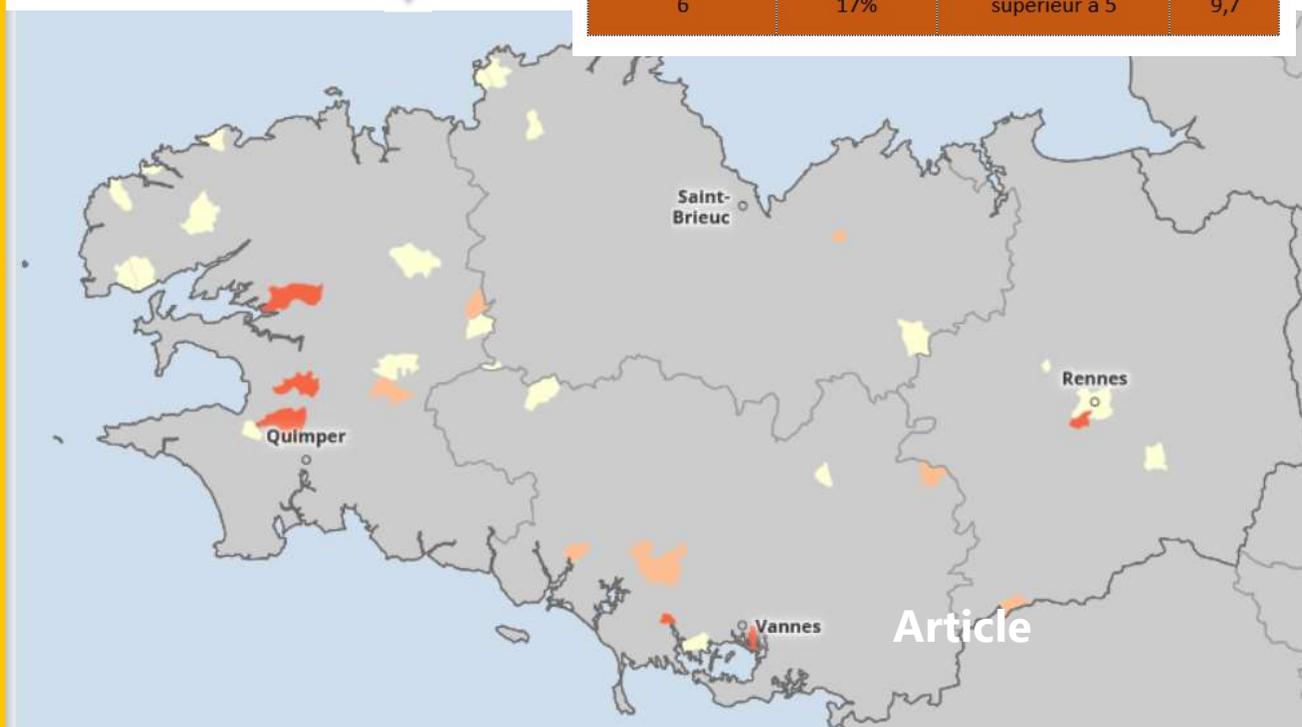
35 ruchers ont été étudiés, correspondant à 35 communes réparties sur l'ensemble de la Bretagne.  
Au total, 164 ruches ont été comptées

Nombre ruches	%	Varroas /ruche / jour	Moyenne
124	76%	inférieur à 2	0,5
20	12%	entre 2 et 5	2,9
20	12%	supérieur à 5	16,4

Résultats par ruche

Résultats par rucher

Nombre ruchers	%	Varroas /ruche / jour	Moyenne
22	63%	inférieur à 2	0,5
7	20%	entre 2 et 5	3,3
6	17%	supérieur à 5	9,7



### Attention



Les résultats du réseau sentinelle ne sont que des indications et ne reflètent pas forcément la situation dans vos ruches.  
Cette année, nous constatons parfois des infestations très importantes. Si des actions ne sont pas prises dès maintenant, ces ruches très fragilisées risquent de mourir dès cette année ou lors du prochain hiver. De plus, le risque de contamination des autres ruches situées à proximité est grand.

La première chose à faire est de surveiller régulièrement les populations de varroas dans vos ruches en réalisant vous-même des comptages : soit par échantillonnage sur quelques ruches pour les gros apiculteurs, soit sur toutes les ruches pour les détenteurs de quelques ruches.

## Quels conseils en fonction des résultats de comptages ?

Le tableau suivant précise quelques actions qui peuvent être engagées selon la pression varroa dans vos ruches.

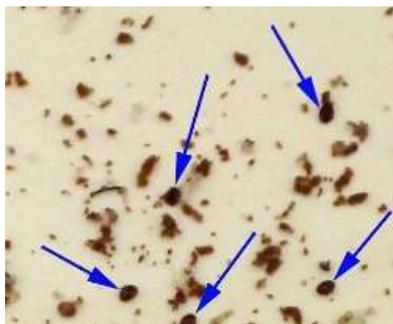
Varroa /ruche / jour	Conseil
inférieur à 2	Aucune action impérative Possibilité de couper 1 ou 2 fois le couvain de mâles
entre 2 et 5	Éliminer 2 fois le couvain de mâles
supérieur à 5	Prévoir un traitement rapidement pour ne pas compromettre la récolte Contacter votre GDS Apicole départemental pour obtenir un médicament si besoin

## Les traitements contre le varroa

Votre GDS Apicole départemental est agréé pour la délivrance de médicaments agréés de lutte contre le varroa.

Cette année, dans le cadre d'une harmonisation régionale, les GDS Apicoles ont choisi comme molécule de traitement primaire contre le varroa l'amitrazé (en apiculture conventionnelle). Une alternance des molécules est importante pour éviter au maximum le risque de résistance.

La lutte contre varroas est pluriannuelle. Les effets se font sentir sur plusieurs années (en négatif comme en positif) : une année de traitement mal fait se fait sentir sur les 2 ou 3 années qui suivent. Les principaux effets sont les pertes de colonies par dépopulation progressive (souvent l'hiver), les baisses de fécondation des nouvelles reines (ruches devenant bourdonneuses) et les baisses de production de miel.



De plus l'utilisation exclusive d'un traitement unique n'est pas suffisante, en bio comme en conventionnel. Il faut avoir une stratégie de lutte contre varroa complète qui peut intégrer des moyens biotechniques ou plusieurs molécules. C'est indispensable pour contrôler la population de varroas et permettre au traitement d'automne d'être efficace. Si la population de varroas est trop importante avant le traitement d'automne, le taux d'efficacité du traitement diminue.



Programme régional bénéficiant de financements FranceAgrimer et Ministère de l'Agriculture

### Contacts GDS Apicoles départementaux

GDSA des Côtes d'Armor <http://www.gdsa22.fr> ou mail [contact@gdsa22.fr](mailto:contact@gdsa22.fr)

GDSA du Finistère <https://gdsa29.apibreizh.fr> ou mail [gdsa29@apibreizh.fr](mailto:gdsa29@apibreizh.fr)

GDSA d'Ille et Vilaine <http://gdsa35.free.fr> ou mail [gdsa35-contact@orange.fr](mailto:gdsa35-contact@orange.fr)

GDSA du Morbihan <http://gdsa56.fr> ou mail [gdsa56@outlook.fr](mailto:gdsa56@outlook.fr)



Capital  
pour votre élevage



SIÈGE SOCIAL RÉGIONAL

**PLOUFRAGAN**

13, rue du Sabot - CS 40028  
22440 Ploufragan



02 96 01 37 00



[contact@gds-bretagne.fr](mailto:contact@gds-bretagne.fr)

Quimper  
Rennes  
Vannes

[www.gds-bretagne.fr](http://www.gds-bretagne.fr)

SUIVEZ-NOUS !   